

Boîte de protection incendie encastrée



Boîte de protection incendie encastrée

- pour les parois de protection incendie F30-F120 ou EI30–EI120
- également pour épaisseurs de paroi résiduelles minimum ≤ 60 mm
- également pour un encastrement directement opposé
- Avec 4 calottes à vis et 2 zones pour ergots d'accrochage

Réf. d'article :	1564-01
EAN:	4013456546233
Profondeur	60 mm
Distance entre les vis pour appareils	60 mm
Entrées pour gaines jusqu'à M25	6
Introductions pour conduites jusqu'à 11.5 mm	6
pour des parois insonorisants à	56 dB
Admission par DIBt	Z-19.21-2413
Homologation ETA	ETA-18/0091
Sans halogène	Oui
Emballage intérieur/envoi	10/100

Dans les parois de protection incendie de construction massive EI30 – EI120, la boîte de protection incendie maintient la durée de résistance au feu malgré les installations électriques en place. Même si l'épaisseur de paroi résiduelle minimum requise de 60 mm n'est pas atteinte, la boîte de protection incendie posée dans une installation unilatérale ou même directement opposée assure un cloisonnement sûr et étanche à la fumée de la pièce. En cas d'incendie, un agent intumescent intégré ferme rapidement et en toute sécurité l'orifice d'encastrement et empêche ainsi la propagation des flammes et des gaz de fumée. Cela permet également de contenir le feu grâce à la faible épaisseur de paroi résiduelle.

- Pour les parois de protection incendie EI30-EI120.
- Pour épaisseurs de paroi résiduelles minimum ≤ 60 mm
- Également pour un encastrement directement opposé
- Support combiné variable pour tuyaux jusqu'à M25
- Utilisable comme boîte de jonction avec couvercle coupe-feu
- Préserve la fonction d'isolation acoustique dans la paroi

